

### Compte rendu des ateliers des 20 ans du Réseau Semences Paysannes



Les membres du Réseau Semences Paysannes se sont réunis pour fêter deux décennies de défense et de diffusion des semences paysannes, les 22, 23 et 24 septembre à l'Airial de Sauméjan dans le Lot-et-Garonne.

Les festivités ont commencé par un échange des différents groupes espèces et une table ronde historique où chacun.e a pu raconter ses souvenirs des moments passés au Réseau.

Les membres se sont penché.e.s sur plusieurs sujets le samedi matin : réformes législatives à venir, dérèglement climatique, autonomie alimentaire, règles d'usage, mise en réseau, gouvernance partagée, etc. Vous trouverez les comptes-rendu de ces ateliers dans ce document.

Le week-end s'est conclu avec un atelier « Souvenirs du futur » où les participant.e.s se plaçaient en 2033 pour raconter leurs « souvenirs » du Réseau. De nombreuses idées sont ressorties pour l'avenir du Réseau, à retrouver à la fin de ce document!

#### Table des matières

Table ronde historique	2
Nouveaux OGM : Quel impact pour les semences paysannes ?	
Circulation des semences : quel avenir ?	
Les semences paysannes, un des piliers de l'autonomie alimentaire	
Les semences paysannes en tant que commun : quelles règles d'usage ?	
Quelles perspectives pour la recherche sur les semences paysannes ?	
Les Semences Paysannes face au dérèglement climatique	11
Mise en réseau : quelles actions collectives pour faire vivre les semences paysannes ?.	13
Quelle place pour les semences paysannes dans l'écosystème des alternatives ?	14
Gouvernance partagée	15
Semences Paysannes : Sciences et savoirs	15
Atelier « Souvenirs du futur »	16

### Table ronde historique

Animée par Elise Demeulenaere et Fréderic Latour. avec la participation de : Hélène Zaharia, Jean-François Berthellot, Bob Brac, Florent Mercier, Philippe Catinaud, Véronique Chable, Patrice Gaudin, Patrick de Kochko, Christophe Pouyanne, Aïcha Bourad, Amélie Hallot-Charmasson, Estelle Bombrun, etc.



A l'origine du RSP, les rencontres d'Auzeville en 2003, puis de nombreux voyages d'études autour des semences. C'est une aventure humaine qui a traversé le développement de la recherche participative, des luttes politiques et juridico-reglementaires, la problématique de la valorisation, l'alternative des communs puis la mise en place de l'horizontalité. Ce temps d'échange s'est terminé par le dévoilement du nouveau logo!



Cette table ronde a été enregistrée, un podcast sera bientôt disponible sur le site du Réseau Semences Paysannes.

# Nouveaux OGM : Quel impact pour les semences paysannes ?



Avec Benoît Biteau, paysan et député européen et Charlotte Krinke, rédactrice à Inf'OGM

La question des nouveaux OGM et de leur (dé)réglementation est au cœur des débats, en particulier suite au dévoilement par la Commission Européenne de sa proposition de texte sur la réglementation des nouvelles techniques génomiques. Quelles conséquences cette dérégulation pourrait avoir sur la souveraineté paysanne et le droit des paysan.ne.s sur leurs semences ?

Après une présentation par Charlotte Krinke du contenu du projet de règlement sur les végétaux issus de nouvelles techniques génomiques présenté par la Commission le 5 juillet dernier, Benoît Biteau a témoigné des discussions et tractations politiques à l'œuvre.

En effet, ce règlement s'inscrit dans une stratégie plus large et doit être lu en regard avec la proposition de règlement sur « l'utilisation durable des pesticides ». Il semble que cette déréglementation des nouveaux OGM soit la contrepartie d'une réglementation plus stricte sur l'usage des pesticides. Toutefois, cet équilibre revendiqué pourrait être mis à mal dans la mesure où les négociations actuellement en cours sur le règlement pesticides sont en train d'en affaiblir grandement sa portée...

Outre les problématiques évidentes que pose la proposition en terme de transparence, d'information des paysan.ne.s et des consommateur.rice.s dues au manque de traçabilité et d'étiquetage de ces végétaux issus des nouvelles techniques de modification génétique, la question des brevets a été abordée. En effet, ces techniques de modification génétique sont toutes brevetées, et de ce fait, même si elles sont techniquement peu coûteuses à mettre en œuvre (argument mis en avant par les politiques pour promouvoir leur déréglementation), elles restent l'apanage de grandes firmes, seules à même de payer des droits de licence. En outre, l'utilisation de ces techniques risque de mener à la multiplication des plantes brevetées, avec des effets encore inconnus pour les droits des paysan.ne.s. En effet, en droit des brevets, les produits issus des techniques brevetées sont également protégés par le brevet.

Lors des échanges a également été évoqué le fait que l'émergence de cette problématique des droits de propriété pourrait être un levier pour freiner l'adoption en l'état de la proposition de la Commission. Par exemple, l'Autriche a déjà annoncé qu'elle rejetterait le texte pour cette raison, et de plus en plus de député.e.s prennent conscience de l'importance de cette question et demandent des garanties à la Commission.

Résumé (succinct) de la proposition de règlement sur les plantes issues de nouvelles techniques génomiques (NTG)

Le texte présenté par la Commission européenne le 5 juillet 2023 concerne les végétaux issus de trois techniques de modification génétique : la mutagénèse dirigée, la cisgénèse et l'intragénèse. Le texte distingue entre deux catégories de plantes NTG :

• les NTG de catégorie 1 = les plantes contenant des modifications génétiques dont la Commission estime qu'elles auraient pu se produire naturellement ou être générées par sélection conventionnelle (critères listés dans une annexe pouvant être modifiés par la Commission...). Ces plantes échappent à la réglementation OGM classique. Leur « réglementation » repose sur une simple procédure de notification. Seul le matériel de reproduction des végétaux doit être étiqueté. Ensuite, aucune obligation d'étiquetage et de traçabilité n'est prescrite pour la

culture, la commercialisation ni la transformation des plantes NTG de catégorie 1.

• les NTG de catégorie 2 = toutes les autres plantes NTG. Pour ces dernières, des adaptations des différentes procédures d'autorisation de la législation OGM sont prévues, avec notamment une évaluation des risques moindre.

Le texte prévoit en outre que, contrairement aux plantes OGM classiques, les Etats ne pourront interdire la culture des plantes NTG sur leur territoire.

Toutefois, l'usage des végétaux NTG est interdit en agriculture biologique.

#### Circulation des semences : quel avenir ?



Avec Benoît Biteau, paysan et député européen, Eric Marchand, cogérant de la SCIC Jardin'enVie, entreprise semencière membre du Réseau Semences Paysannes et Amélie Hallot-Charmasson, animatrice juridique du Réseau Semences Paysannes.

Entre les nouvelles dispositions relatives au matériel hétérogène biologique et la proposition de réforme de la réglementation semences, quels sont les enjeux réglementaires et politiques au niveau européen pour la circulation des semences ?

Après une présentation de la proposition de réforme de la réglementation pour la production et la circulation de matériel de reproduction des végétaux dévoilée par la Commission le 5 juillet 2023 (voir présentation), la discussion s'est engagée avec le public. Il en est ressorti que, une fois encore, cette proposition de réglementation échouait à prendre en compte la réalité des pratiques des membres du RSP. Le schéma reste celui d'une agriculture cloisonnée qui a pour seul objectif la rentabilité maximale. A également été évoqué la question sanitaire, qui, depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation santé des plantes fin 2019, est un vrai frein à la circulation des semences, dans la mesure où elle s'applique dès lors qu'il y a une vente à distance, y compris à destination d'amateurs.

Cet atelier a aussi été l'occasion d'échanger sur ce que pourrait être un cadre réglementaire satisfaisant pour la circulation des semences. En effet, le maintient d'une réglementation semble indispensable, mais cette dernière doit prendre en compte les spécificités de l'agriculture paysanne et permettre largement les échanges de semences entre praticien.ne.s, qu'iels soient professionnel.le.s ou non. Il est également ressorti qu'un des points importants, pourtant absent à la fois de la réglementation actuelle et de la proposition était la nécessité d'avoir, pour chaque variété, une transparence sur les méthodes de sélection et une publicité sur des droits de propriété éventuels (COV et/ou brevet).

### Les semences paysannes, un des piliers de l'autonomie alimentaire



Avec Joey Enée du collectif Les pieds dans le Plats et de la SCIC Nourrir l'avenir, Claude Souriau d'InPact Nouvelle Aquitaine / CBD et Marie-Océan Feikari de l'Atelier Paysan et administratrice d'InPact National.

Les semences paysannes participent pleinement au continuum de pratiques paysannes qui permettent de penser un modèle agricole alternatif. Comment peuvent-elles participer à penser l'autonomie alimentaire? Comment appréhender la mise en cohérence politique de la semence jusqu'à l'assiette dans le monde tel qu'il est et dans le monde tel qu'on le souhaite?

A partir des exemples concrets de chaque intervenant.e sur la façon d'envisager et de mettre en pratique les enjeux d'autonomie alimentaire, le dialogue a été ouvert avec les membres du Réseau présent.e.s.

Les constats sont durs et alarmants sur de nombreux points, notamment sur le nombre croissant de nos concitoyen.ne.s qui ne parviennent plus à se nourrir à leur faim et sont encore plus loin d'avoir accès à une alimentation choisie. A l'autre bout de la chaîne de nombreux.ses paysan.ne.s sont en souffrance. Lorsque les immenses obstacles à l'installation parviennent enfin à être surmontés les épreuves sont loin d'être finies. De

nombreux membres de collectifs, InPact Nouvelle Aquitaine et Inpact National par les voix de Claude Souriau et Marie Océane Fekaïri notamment mais d'autres aussi présents, partagent leurs inquiétudes sur les difficultés économiques rencontrées et leur préoccupation de voir repartir plus de 50 % des nouveaux.elles installé.e.s en agriculture au bout de 7 ou 8 ans. Réclamer l'installation de paysannes et paysans nombreux est essentiel mais n'est hélas pas suffisant, il faut aussi leur permettre de vivre de leur travail.

Joey Enée du Collectif Les Pieds dans le Plat et la SCIC Nourrir l'avenir a présenté leurs réalisations concrètes, notamment l'accompagnement du département de Dordogne dont la volonté politique du Président a permis la transformation de toutes les cantines des collèges vers du bio local et fait maison. Dans le sillon de ces exemples et réussites, le collectif et la Scic ont été contacté par trois autres départements. Ces exemples, s'ils mettent en lumière la nécessité d'une volonté politique forte pour permettre un changement, permettent tout de même de garder espoir sur les possibles à portée de mains, même si le constat des situations qui se répètent à travers le temps et le sentiment d'administrer des preuves qui l'ont déjà été il y a plusieurs dizaines d'années pèse par moment sur l'enthousiasme.

L'atelier s'est clôt sur un tour de table où chacun.e a pu exprimer ses idées et ressentis quant aux propos échangés et a été écouté.e.

### Les semences paysannes en tant que commun : quelles règles d'usage ?



Avec Maxime Schmitt, animateur de la Maison des Semences Paysannes Maralpine et Christophe Pouyanne, paysan membre de Pétanielle.

A partir de retours d'expériences de collectifs qui, depuis 20 ans ou plus récemment, participent à faire vivre les semences paysannes à partir de règles d'usage, plus ou moins explicites; nous interrogerons les règles / modes de fonctionnement qui nous rassemblent et celles que nous souhaiterions partager à l'échelle du Réseau dans son ensemble.

Deux intervenants présentent les exemples de leurs collectifs: le collectif Pétanielle qui regroupe des jardinier.ère.s et des paysan.ne.s et dont l'engagement fort des jardinier.ère.s permet le maintien de la collection et l'animation de l'association et la Maison des Semences Paysannes Maralpine qui a expérimenté différentes façon de promouvoir le commun autour de l'oignon de Menton, avec notamment la déclaration collective des Communs lors de la première fête de l'oignon rose de Menton et le travail qu'ils ont entrepris avec Slow Food pour faire de cette oignon une « sentinelle Slow Food ».

Le débat a permis de montrer que les différents collectifs font déjà vivre les semences paysannes comme un commun par l'application de règles d'usage plus ou moins formelles. Le désir de continuer à échanger afin de se transmettre des expériences et façons de faire ressort assez clairement.

Selon les problématiques qu'ils rencontrent; qu'il s'agisse de chercher comment permettre la conservation de la diversité par l'entretien d'une collection ou de la préservation contre des appétits commerciaux, les collectifs n'interrogent pas ces questions de règles d'usage de la même façon. Pour autant, le constat s'impose que les règles d'usages ne peuvent pas servir de rempart juridique ou de COV alternatif. Si l'on mobilise autour d'une « variété » comme l'oignon rose de Menton, les règles d'usage ne conviennent pas pour protéger son exploitation commerciale au-delà de nos collectifs. La médiatisation attise des appétits que nous ne sommes pas en capacité de juguler, tant au niveau des moyens juridiques que de la ressource humaine nécessaire.

Ce sont donc les semences paysannes en tant que commun qu'il faut valoriser plutôt que de communiquer sur une « variété » en particulier. Pour autant une question revient beaucoup : comment trouver le modèle économique qui permette de faire vivre les semences paysannes et les paysan.ne.s qui les développent ? Cette discussion permet de mettre en lumière que là comme ailleurs, la peur d'être spolié des semences paysannes, si elle n'est pas infondée, reste tout de même mauvaise conseillère. Elle ne doit pas constituer notre boussole pour envisager le futur. Il ne s'agit pas prioritairement de se protéger mais plutôt de développer les semences paysannes dans les fermes ainsi que les pratiques, les savoir-faire et savoir-être qu'elles nécessitent.

### Quelles perspectives pour la recherche sur les semences paysannes ?



Avec Nicolas SAILLAN, paysan/boulanger en Gironde du collectif Mètis, Valérie Peyret, Artisane Semencière à Jardin'enVie, Florent Mercier, paysan éleveur des collectifs Gabb Anjou et Triptolème et Véronique Chable, chercheuse à l'INRAE

Présentation de différentes formes de recherches paysannes existantes au sein du RSP : individuelle, collective, et participative en lien avec les institutions de recherche. Comment inclure dans les recherches les modalités organisationnelles, politiques, économiques à construire pour développer les semences paysannes dans les champs ?

L'atelier a commencé avec les présentations de trois projets de recherche participative menés par des collectifs membres du RSP, avec des approches, des pratiques et des objectifs différents.

Au sein du collectif Mètis, la recherche individuelle est présente sur chaque ferme (tester des choses, observer). Un exemple d'expérimentations mises en place portent sur l'expression des mélanges de blé (comptage de diversité) sur différentes fermes. Il y a de la recherche collective, entrecoupée d'éléments observés sur chacune des fermes. Les participants recherchent des protocoles simples, facilement reproductibles d'une ferme à l'autre. Des essais portent également sur les associations céréales / légumineuses. Chaque paysan a son objectif par rapport à l'association. Les expérimentations sont différentes au sein des fermes et il y a un retour collectif sur les expérimentations de chacun.

Jardin'enVie a mené une recherche de 2009 à 2015 en lien avec l'entreprise Les vergers Boiron (entreprise à destination de professionnels de l'alimentation). Ils ont démarré le programme en fournissant quelques variétés à 6 producteurs conventionnels / bio / biodynamie (qui avaient donc des pratiques agronomiques très différentes). Il y a eu peu

de recherches sur la qualité nutritionnelle des légumes issus de semences paysannes, cela a montré que le terroir fonctionne aussi pour les légumes et que les pratiques agronomiques ont une énorme incidence sur la valeur nutritionnelle, il ne suffit pas d'avoir des variétés paysannes. Il n'y a pas eu de suite car il y a eu des difficultés d'organisation pour répondre à la demande de production de l'entreprise.

Le groupe blé a été en collaboration étroite avec des équipes de l'INRAE qui a permis de développer un espace prolifique d'échanges. Le groupe réunissait des chercheur.se.s et des paysanne.s pour un travail sur la sélection du blé. Les questions étaient : comment s'y prendre ? avec quelle méthode ? Ce travail a été initié suite à un voyage en Syrie qui a incité à brasser la diversité, à réaliser des croisements, des mélanges. Le groupe a pris conscience du manque de diversité des variétés présentes dans les conservatoires grâce aux programmes de recherches. Ces travaux de recherche participative ont amené beaucoup de points d'ancrage sur lesquels s'appuyer et se sont déclinés dans de nombreux groupes (les variétés issues de sélection participative donnent satisfaction et ont été validées par des groupes de paysan.ne.s localement). Un des constats est que, passé le stade de la découverte, il y a un essoufflement de l'intérêt pour les travaux de sélection. La demande s'oriente plus sur des questions agronomiques, qui au final permettent de relancer la question de la sélection pour trouver des blés qui s'adaptent à d'autres pratiques.

Le second temps de l'atelier a porté sur les perspectives de recherches avec pour question de départ « Comment inclure dans les recherches les modalités organisationnelles, politiques, économiques à construire pour développer les semences paysannes dans les champs ? »

Il faudrait explorer d'autres formes d'organisations et d'autres univers scientifiques (tierslieux, labo vivant...) qui peuvent être intéressant pour avoir une pensée complexe et faire tenir ensemble des choses issues de « mondes séparés ». Travailler avec tout ce qui émerge des activités en territoire, pour faciliter le lien avec les citoyen.ne.s sur les enjeux agricoles et alimentaires semble aussi important.

#### Les Semences Paysannes face au dérèglement climatique



Avec Denis Salles, sociologue retraité de l'INRAE, Patricia Lenne, paysanne membre du réseau de maraîchers Edulis en région PACA, Didier Margouti et Etienne Lassaigne, paysans membres du collectif AgroBioPérigord et Harm Van der Host, arboriculteur en Lot-et-Garonne membre de l'association BioFruitSud

Nous étudierons les capacités d'adaptation des semences paysannes au changement climatique et le lien avec les choix de pratiques collectives avec notamment une présentation de travaux de sélection paysanne.

Selon Denis Salles, le message porté par le GIEC (des données présentées à l'échelle mondiale et des évolutions en moyennes) est inaudible (la même chose est répétée depuis 40 ans). Pour changer cela il faut ancrer les évolutions à l'expérience des gens. Le projet AcclimaTerra en Nouvelle Aquitaine (sorte de GIEC régional) permet de changer d'échelle et d'accompagner les transitions. Son objectif est d'aller vers les territoires de vie.

L'intérêt intrinsèque des semences paysannes pour s'adapter aux dérèglements climatiques est validé mais, comment fait-on pour qu'elles trouvent leur place dans le système économique des fermes? La semence est un chaînon d'un module de production. Patricia Lenne a présenté le projet monté il y a 3 ans pour promouvoir la biodiversité cultivée à l'échelle régionale avec un intérêt pour les grandes cultures, le maraîchage et l'arboriculture. Deux axes méthodologiques ont été choisis : la connaissance des variétés dans différentes conditions bioclimatiques et la valorisation des produits (par des travaux sur la filière). Par exemple, le groupe de maraîcher.ère.s testent des variétés non locales pour les adapter (ex : échanges avec l'Italie notamment sur un poivron de montagne). Les essais variétaux sont complexes car il faut comparer des variétés dans des contextes

pédo-climatiques différents. La réflexion est menée pour considérer la variété par rapport à ce qu'on veut en faire et montrer une application concrète à travers l'organisation d'une dynamique filière. Questionner la résilience des semences paysannes c'est aussi questionner le système de production et comment lui donner sa place en milieu maraîcher.

Didier Margouti et Etienne Lassaigne ont expliqué l'impact du dérèglement climatique sur le maïs, qui se traduit par des extrêmes amplifiés de température et des périodes de sécheresse. AgroBioPérigord s'est doté d'un outil pour travailler sur la biodiversité cultivée (premier collectif à être allé chercher des variétés de maïs dans le monde entier). Avec la sélection massale, il faut une dizaine d'années pour améliorer les maïs populations. Il faut des moyens et une volonté collective d'organiser cette adaptation (exemple du travail mené sur la protandrie – décalage de maturité entre les organes mâles et les organes femelles –). Les semences paysannes ne sont pas une réponse simple et directe au sujet complexe du dérèglement climatique. Une variété population est un outil d'adaptation à un contexte complexe, et la globalité de la réflexion mérite d'être menée (notamment le lien avec les réalités économiques des fermes).

Harm van der Horst, arboriculteur à Saint-Léon (47), est un paysan qui s'adapte tous les jours à des contraintes. Il s'implique au sein de l'association Biofruit Sud qui travaille sur les possibilités d'adaptation des arbres fruitiers. Cela portera notamment sur le prunier où la consanguinité est très présente. Depuis 100 ans, des clones sont réalisés par les techniques de multiplication utilisées. L'objectif est de dynamiser la génétique des populations par un travail avec des pépiniéristes et des arboriculteurs. La nature porte dans ses gènes l'évolution des conditions climatiques et augmente le champs des possibilités. La recherche à mettre en place est un dispositif sur un temps très long (par exemple en repartant du semis de pépins et de noyaux). L'adaptation se fait sur un temps long or le rythme des changements s'accélère, cela va être une contrainte forte. Le domaine de Barolle (ancien Conservatoire régional Nouvelle Aquitaine) a une importante collection de variétés anciennes. La réalisation d'inventaires est un des préalables à la redynamisation (qui demande des moyens financiers importants).

Énormément d'énergie et d'argent ont été dépensés pour constater des choses que les paysan.ne.s voient sur le terrain. Le bon sens paysan permet l'adaptation. Le lien entre sciences et société est très faible, de plus, la science est hyper-spécialisée alors qu'il faudrait produire des connaissances holistiques. Pour autant, la science a un rôle à jouer sur le terrain.

Alors comment faire la bascule et qu'une partie plus importante des citoyen.ne.s passent à l'action? Les citoyen.ne.s ont intégré la problématique du dérèglement climatique et pourtant il n'y a pas de passage à l'action. L'échelle du territoire permet de travailler à taille humaine et d'obtenir un diagnostic partagé où tous les acteur.rice.s apportent une pièce du puzzle. Par exemple, la recherche action menée dans la Drôme par l'association Biovallée (expérience de territoire) ou le réseau FuturAct qui a pour objet de reconnecter des scientifiques avec des gens de la société pour construire ensemble les projets d'adaptation. Les espaces de rencontres physiques, les expériences partagées, la mise en lien fédèrent sur un temps long malgré l'urgence.

# Mise en réseau : quelles actions collectives pour faire vivre les semences paysannes ?



Les collectifs qui composent le Réseau Semences Paysannes sont multiples. Ancrés dans les territoires ils agissent et interagissent à plusieurs échelles. Quelle est la place du RSP en tant que tête de réseau ? Quelles actions collectives peut-on mener pour faire vivre les semences paysannes entre les différentes échelles ?

Force est de constater que les rencontres physiques sont primordiales pour créer des dynamiques communes. D'autant que le RSP et son fonctionnement sont souvent difficiles à appréhender par simple participation aux listes mails.

Lors de cet atelier, des membres de différents réseaux ont pu discuter de ce constat et voir comment créer plus de liens. Sans avoir la prétention de réinventer la poudre en 1h30 ces échanges ont néanmoins permis de faire états de problématiques communes entre les réseaux et d'évoquer plusieurs pistes à explorer :

- Réunir dans un même lieu, en région, des salarié.e.s de plusieurs organisations proches pour permettre à la fois de créer du lien entre les structures tout en ayant dans un même endroit plusieurs personnes ressources, complémentaires autour de l'agriculture paysanne.
- Dans une autre dimension, co-organiser, avec le RSP et des membres en région, des événements pour permettre de réunir les personnes d'une même zone géographique et faciliter l'implication de plus de personnes.

# Quelle place pour les semences paysannes dans l'écosystème des alternatives ?



Avec Mathieu Legris de Nature et Progrès, Claude Souriau d'InPact Nouvelle-Aquitaine / CBD et Patrick Lespagnol du MABD, administrateur du RSP

Depuis sa création, le RSP s'inscrit dans un écosystème de luttes et de construction d'alternatives. De nouvelles façons de lutter, de nouveaux acteurs, formels ou informels ont vu le jour dans un contexte politique de plus en plus tendu. Quelle place pour le RSP et les semences dans l'écosystème des alternatives, quels liens cultiver ?

C'est sur cette question que ce sont penchées une vingtaine de personnes lors de cet atelier. Après une brève présentation des intervenants et quelques échanges en plénière, les participant.e.s se sont réuni.e.s en sous-groupes pour proposer des pistes de réponses.

Plusieurs éléments sont ressortis de ce travail :

• Il est important de rappeler qu'être ensemble c'est être conscient de la mixité des publics : ne pas se cantonner à des cercles de convaincu.e.s et d'initié.e.s.

- Il y a une volonté et un besoin de porter et transmettre des récits désirables, mais aussi concrets et simples. Les faire porter par celles et ceux qui ont déjà les moyens et l'audience (via la BD, les réseaux sociaux...).
- L'alimentation est un biais pertinent pour faire du lien entre organisations, mais aussi avec les citoyen.ne.s. Selon les territoires, les PAT (Plan Alimentaire Territorial), peuvent être investis pour cultiver ces liens. Promouvoir une alimentation bio, locale, de saison et issue de semences paysannes.
- On observe un renouvellement de génération dans le milieu associatif et il est important de se rencontrer : les personnes changent, mais aussi les façons de fonctionner, de communiquer...

### Gouvernance partagée

Avec Laurent Burget de l'Université du Nous, Philippe Catinaud du Biaugerme et Estelle Bombrun, administratrice du Réseau Semences Paysannes

De plus en plus de collectifs adoptent comme mode de fonctionnement la gouvernance partagée. C'est le cas du RSP depuis quelques années et de certains de ses membres. Comment se prennent les décisions ? Comment chacun trouve sa place dans le collectif ?

Depuis plusieurs années le RSP prône et expérimente une forme de gouvernance partagée. D'autres organisations adoptent elles aussi des façons de fonctionner plus horizontales. Pour apporter des éclairages sur ces manières un peu différentes d'être en collectif, Laurent Burget de l'Université du Nous, Philippe Catinaud du Biaugerme et Estelle Bombrun du Réseau Semences Paysannes se sont prêté.e.s à l'exercice de présenter leurs structures et répondre aux interrogations des participant.e.s. Cet atelier a permis des partager des outils concrets, d'échanger sur les écueils de la gouvernance partagée, d'évoquer la grande diversité des façons d'appliquer l'horizontalité. L'atelier a aussi mis en lumière le fait qu'un fonctionnement en gouvernance partagée ne permet pas de s'extraire des rapports de dominations, simplement de pouvoir les identifier pour ensuite agir dessus.

### Semences Paysannes: Sciences et savoirs

Avec Cyril Fiorini de Sciences Citoyennes, Pierre Rivière de Métis, Mathieu Thomas du CIRAD et Marie Giraud des Semeurs du Lodévois-Larzac

Plusieurs types de recherches participatives sont développées par les membres du RSP : présentation des travaux réalisés au sein de deux groupes et de l'expérience développée par Sciences Citoyennes.

Cet atelier a permis d'entendre plusieurs expériences de collectifs qui mettent en œuvre et accompagnent des programmes de recherche participative permettant de faire le lien entre production de connaissances et diffusion des savoirs sur les semences paysannes.

Pour l'association Sciences Citoyennes, la définition de la recherche participative est la participation des acteurs associatifs de la formulation de la question de recherche jusqu'à la production de savoirs et de valorisation. Le premier dispositif financier (PICRI) permettant un travail de recherche commun et à égalité des partenaires, entre organismes de la société civile à but non lucratif est une reconnaissance de la diversité des savoirs. Pour autant, la collaboration ne résout pas le différentiel de pouvoir, il faut essayer de les réduire. Il faut également être vigilant à ce que les associations ne deviennent pas les bénévoles des institutions.

Au sein de l'association Mètis, leur objectif est de répondre aux questions des praticien.ne.s de manière simple et conviviale en s'interdisant d'utiliser certaines méthodes et outils (notamment statistiques). Ils mènent une réflexion sur l'autonomie de la production de connaissances.

Marie Giraud, des Semeurs du Lodévois Larzac a retracé son parcours de découverte et d'apprentissage qu'elle a mené avec l'oignon de Tarassac. Il s'agissait de l'histoire d'une rencontre qui l'a amené à réaliser ses propres recherches puis à se lier avec quelques chercheurs avec qui elle a pu approfondir la connaissance de cet oignon.

#### Atelier « Souvenirs du futur »

(Compte rendu sous forme d'article utopique)

#### Avant les 30 ans du RSP, retour sur les 10 dernières années

Cet article a été écrit en reprenant les propositions émanant de l'atelier « Souvenirs du futur », réalisé à l'occasion des <u>20 ans du RSP</u>. Les participant.e.s étaient invité.e.s à se placer en 2033, et à faire remonter les réalisations, succès et autres souvenirs heureux du RSP des 10 dernières années écoulées.

Pour celleux qui y étaient, on se souvient avec plaisir du premier concert de Sans Interdit lors des 20 ans à Sauméjan. Depuis leur succès planétaire, notamment grâce à leur tube « sexy semences », en duo avec le groupe Mycorhizon, ils nous ont fait le plaisir de venir

rejouer lors des rencontres internationales de 2028 au Kivu pacifié en République Démocratique du Congo.

Alors qu'en 2023, une centaine de membres étaient représentés, nous allons fêter à l'occasion des 30 ans l'adhésion du 500ème membre, Grainophil, fondé par l'ancien ministre délégué au Semences Paysannes.

Les 20 ans avaient donné un nouveau souffle au Réseau. Nous étions sortis avec cette idée de réaliser une marche. Ainsi, un tour d'Europe des Semences s'est lancé en 2024 avec un parcours reliant différentes fermes pendant plusieurs mois pour arriver en septembre à l'ouverture des Rencontres Internationales à la Maison des semences paysannes maralpines.

Les Maisons de Semences Paysannes se sont d'ailleurs multipliées et l'objectif fixé par le rapport d'orientation de 2028 – 2033 d'une MSP par département est bientôt atteint. Ces maisons sont ouvertes au plus grand nombre. Ce sont au départ les jardinier.es amateurices qui ont élargi le cercle puis les écoles depuis que les notions de diversité cultivée et de sélection paysanne sont intégrées dans les programmes de l'éducation nationale, et que les cantines sont alimentées à 100 % par des produits issus de semences paysannes.

En effet, du fait de l'appauvrissement génétique des semences industrielles, l'industrie semencière s'est effondrée. L'Amicale de la Semence industrielle, fondée par les ex-PDG des multinationales, a même du créer le conservatoire des semences industrielles, et doivent pédaler en 3x8 pour maintenir à température le frigo.

Le lien avec la recherche s'est également enrichi depuis l'arrivée à la direction de l'INRAE d'une de nos membre, qui a instauré la gouvernance partagée dans l'institut. L'État, pour garantir l'autonomie alimentaire des territoires, a redirigé tous ses fonds pour la recherche dans l'expérimentation sur l'adaptation au changement climatique, via notamment les semences paysannes, qui ne sont plus conservées dans des frigos mais s'utilisent dans les champs. D'ailleurs, les étudiantes et étudiants agronomes ne comprennent pas l'expression « grand frigo » quand un des membres fondateur du RSP parle de leurs champs!

Nous avons fêter de nombreuses victoires comme l'abolition intégrale et mondiale des brevets sur le vivant ou l'interdiction des NGT (nouveaux OGM), lors des nombreuses rencontres internationales qui ont ponctué ces 10 années. La dernière était l'occasion d'inaugurer la ferme aux mille graines, ferme pilote du RSP, lieu de formation et de polyculture élevage, devenu le siège du RSP, où les 45 salarié.e.s sont embauché.e.s à la semaine de 4 jours.